



MERCI DE REMPLIR CE FORMULAIRE EN LETTRES CAPITALES.

Je soussigné(e) :	
Nom et prénom de l'élève :	
Né(e) le :	
Né(e) à :	
Pour les enfants, profession des parents :	Mère : Père :
Adresse :	
Code postal	
Commune	
Date de l'adhésion :	
Téléphone 1 :	
Téléphone 2 :	
Email :	
Discipline choisie :	
Formule choisie : (Formules cumulables)	<input type="checkbox"/> Cours individuel <input type="checkbox"/> 30 min <input type="checkbox"/> 45 min <input type="checkbox"/> 1 heure <input type="checkbox"/> Cours collectif / Combo
Nom du professeur :	

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association **LePlateau** dont il m'a été remis un exemplaire et solliciter mon adhésion comme membre à ladite association.
 Je m'engage à respecter ces règles.

Fait à Saint-Étienne,
 Le

Signature
 (Lu et approuvé)

Merci de fournir:

- 1 photo de l'élève pour la réalisation d'une carte d'adhérent.
- 1, 3 ou 8 chèques correspondants à la durée des cours choisie.
- 1 chèque correspondant au montant de l'adhésion à l'association.
- L'autorisation de prise et de publication d'image(s)

N'hésitez pas à visiter régulièrement notre site web ou notre page facebook pour prendre connaissance des manifestations à venir.



*****IMPORTANT*****

Autorisation à remettre à l'École de musique LE PLATEAU-59 rue des Forges-42100 SAINT-ETIENNE.
Les personnes ne donnant pas leur autorisation de prise et de publication d'image ne pourront
participer aux scènes ouvertes et au spectacle de fin d'année, ainsi qu'aux autres manifestations de
l'école, susceptibles d'être filmées ou photographiées. Merci.

AUTORISATION DE PRISE ET DE PUBLICATION D'IMAGE(S)

Je, soussigné(e) _____

- donne mon accord pour être photographié(e) ou filmé(e) lors des manifestations et scènes ouvertes de l'école, sans limitation de durée,
- donne mon accord pour la publication ou diffusion de mon image,
- note que la publication et la diffusion de mon image ne me donnent pas droit à une rémunération.

Fait le àSignature :

AUTORISATION DE PRISE ET DE PUBLICATION D'IMAGE(S) D'UN MINEUR

Je, soussigné(e) _____,

Père / Mère / autre (rayer la mention inutile)

Représentant légal de :

_____ (nom et prénom de l'enfant),

- donne mon accord pour que l'enfant soit photographié ou filmé lors des manifestations et scènes ouvertes de l'école, ceci sans limitation de durée,
- donne mon accord pour la publication ou diffusion de son image,
- note que la publication et la diffusion de son image ne donnent pas droit à une rémunération.

Fait le à

Signatures :



Règlement de l'association Le Plateau

- Les dates de la rentrée et de la fin des cours sont indiquées sur notre site web.
- Les jours et les horaires des cours sont fixés lors de l'inscription.
- Les élèves sont tenus d'assister régulièrement aux cours jusqu'à la fin de la saison, ceci pour ne pas perturber le bon déroulement des cours et afin d'assurer un travail sérieux et régulier.
- Pas de cours les jours de fêtes légales
- Pas de cours les jours pendant les vacances scolaires (en fonction du calendrier nationale).
- En cas d'absence d'un professeur, les cours seront rattrapés.
- L'engagement est annuel.

- Une année scolaire comprend 32 séances.
- Le paiement s'effectue en 1, 3 ou 9 fois **le jour de l'inscription**.
- L'élève démissionnaire doit prévenir **1 mois à l'avance par lettre recommandée**.
- L'adhésion est annuelle et ne pourra en aucun cas être remboursée quelle qu'en soit la raison.
- En aucun cas les cours ne pourront être déduits ou remboursés.
- Le planning des "Scènes Ouvertes" est affiché à l'école et disponible sur notre site web (rubrique agenda).

- La scène ouverte remplace le cours individuel ; **pas de cours les semaines de scène ouvertes**.

- Les adhérents s'engagent à respecter les locaux et le matériel.
- Les portables sont interdits pendant les cours.
- Les personnes ne donnant pas leur autorisation de prise et de publication d'image ne pourront participer aux scènes ouvertes et au spectacle de fin d'année, ainsi qu'aux autres manifestations de l'école, susceptibles d'être filmées ou photographiées.
- Il est strictement interdit de fumer dans l'établissement.
- Il est interdit de manger ou de boire dans les salles ; des lieux de convivialité sont prévus à cet effet au rez-de-chaussée et au premier étage.

Membres Conseil d'Administration

Présidente : Simeone Maria - Juliette
Secrétaire : Tocheport Grégory
Trésorière : Avarello Anne - Marie

Membres administratifs de direction :

Directeur et coordination pédagogique : Usai Vittorio
Secrétariat et conception Web : Tocheport Grégory
Comptabilité : Avarello Anne - Marie

Ce règlement entre en vigueur dès l'inscription de l'adhérent